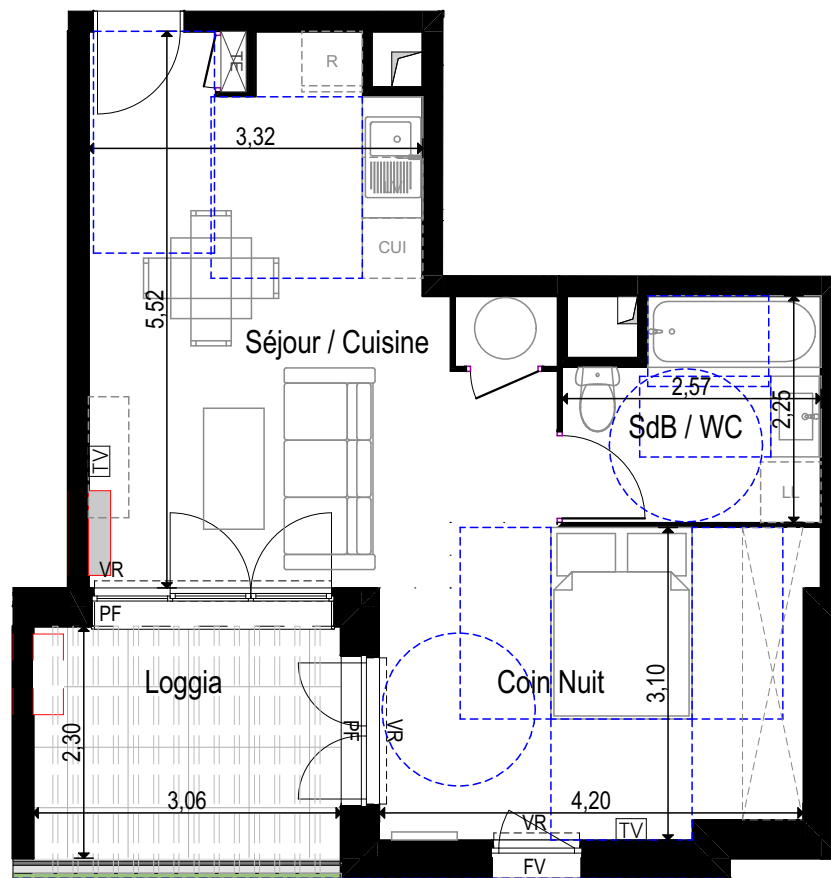


**LEGENDE:**

- Emplacement Lave Linge
- Emplacement Lave Vaisselle
- Emplacement Lave Linge ou Lave vaisselle
- Emplacement Cuisson
- Emplacement Réfrigérateur
- Tableau Electrique
- Sèche Serviette
- Radiateur
- Split
- Groupe ext.
- Gaine
- Faux-plafond / Soffite
- Masquette / tablette
- Prise Télévision
- Attente LL supplémentaire
- Fenêtre
- FV Fenêtre à Allège Vitrée
- PF Porte Fenêtre
- VR Volet Roulant



RESIDENCE  
**æqualis**  
Agde



NIVEAU : R+2

TYPE : T1

N° 210

TABLEAU DES SURFACES (m<sup>2</sup>)

Séjour / Cuisine	20,79
Coin Nuit	12,42
SdB / WC	5,17
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>38,38 m<sup>2</sup></b>
Loggia	7,03

PLAN DE VENTE -  
PROVISOIRE



**CORIM**  
PROMOTEUR CONSTRUCTEUR

INDICE : 0

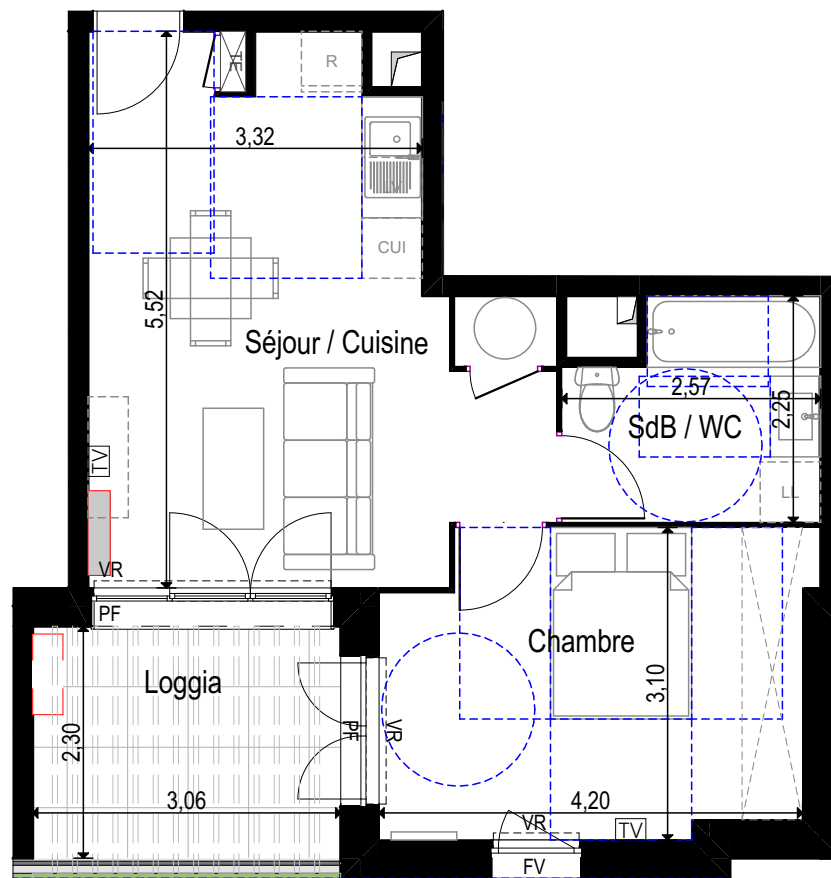
DATE : 12/02/2024

**NOTA :**

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, gaines, canalisations, convecteurs, l'emplacement des équipements électriques, ainsi que de la hauteur sous plafond des seuils et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. le mobilier ainsi que l'emplacement des éléments de cuisine et de la salle de bain sont donnés à titre indicatif

**LEGENDE:**

- Emplacement Lave Linge
- Emplacement Lave Vaisselle
- Emplacement Lave Linge ou Lave vaisselle
- Emplacement Cuisson
- Emplacement Réfrigérateur
- Tableau Electrique
- Sèche Serviette
- Radiateur
- Split
- Groupe ext.
- Gaine
- Faux-plafond / Soffite
- Masquette / tablette
- Prise Télévision
- Attente LL supplémentaire
- Fenêtre
- Fenêtre à Allège Vitrée
- Porte Fenêtre
- Volet Roulant



RESIDENCE  
**æqualis**  
Agde



NIVEAU : R+2

TYPE : TMA

N° 210

TABLEAU DES SURFACES (m<sup>2</sup>)

Séjour / Cuisine	20,79
Chambre	12,42
SdB / WC	5,17
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>38,38 m<sup>2</sup></b>
Loggia	7,03

PLAN TMA -  
PROVISOIRE



INDICE : 0

DATE : 12/02/2024

**NOTA :**

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, gaines, canalisations, convecteurs, l'emplacement des équipements électriques, ainsi que de la hauteur sous plafond des seuils et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. le mobilier ainsi que l'emplacement des éléments de cuisine et de la salle de bain sont donnés à titre indicatif